



COOPERATIVE BURKINABE
DE L'HABITAT

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

ASSEMBLEE GENERALE

CONSEIL DE GESTION

Ouagadougou, le 27 NOV 2017

N°2017-47/CBH/AG/CG

Le Président de la Coopérative Burkinabè de l'Habitat
A
Monsieur le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat

- OUAGADOUGOU -

Objet : Démarrage des travaux de la 4^{ème} tranche du projet immobilier
de la Coopérative Burkinabè de l'Habitat

Monsieur le Ministre,

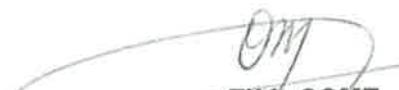
Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord pour la construction de 500 logements vous avez mis à la disposition de la Coopérative des parcelles pour l'exécution des trois premières tranches de notre projet immobilier qui totalise 140 logements et nous vous en remercions.

Aussi, nous vous avons formulé le besoin d'obtenir le reste des parcelles par correspondance à la date du 21/03/2016 ayant pour objet « demande de complément de site du projet immobilier » pour la poursuite du projet immobilier.

Pour des besoins de statistiques et de prise en compte des logements de la CBH dans le Programme National de la Construction, nous vous informons du démarrage des travaux de la 4^{ème} tranche de 104 logements dont la fin des travaux est prévue pour mars 2018.

Monsieur le Ministre tout en entendant l'accompagnement de vos services techniques pour toute contribution utile, veuillez accepter le fondement de notre ambition.




Tiéfa SOME
Président fondateur

